CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018
Compte-rendu

Présents : JOUNY Philippe, CHATEAU Daniel, LAMACQ Valérie, DUHAYON Stéphane, AUBINEAU Sylvain, POULAIN Nathalie, MOËSSARD Sylvain, ROBIN Lydia, SOUCHU Jean-Michel, JOLY Marie-Agnès et RICORDEL Frédéric

Absents : CAUX Marylise, procuration à LAMACQ Valérie
DAVID Romain procuration à JOUNY Philippe
LEROUX Elizabeth, FERRANDES Françoise, BRÉBION-BLAYO Sandrine, absentes excusées, VAILLANT Romain, PLAUD Audrey et JOUNY Christian.

Le compte rendu de la réunion du 09 MARS 2018 est adopté.

FINANCES

Budget de la COMMUNE :

FONCTIONNEMENT : Le budget 2018 s'élève à 1 539 269.50 € en fonctionnement, dont 379 500 € dégagés pour financer les dépenses d'investissement. Les charges générales s'élèvent à 373 220,62 €, les charges de personnel 638 370 € et les dépenses de gestion courante 117 600 €. Les principales recettes sont les impôts et taxes 669 706 € (après le vote des taux des contributions directes pour 2018) et les dotations 558 547. Les dotations sont en légère hausse cette année.

CONTRIBUTIONS DIRECTES – VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Les taux des contributions directes doivent être fixés pour 2018. Des comparaisons de produit par habitant par rapport aux communes à l'intérieur de la Communauté de Communes, ainsi que celles de la même strate sont présentées aux élus. Drefféac ayant des bases faibles, a un produit moindre par habitant par rapport à toutes ces autres communes, notamment pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cette année, les exonérations décidées par le Gouvernement vont être mises en œuvre à hauteur de 30 %. Les augmentations de taux ne seront pas compensées par l'Etat et seront subies par tous les contribuables.

Le budget présenté est équilibré sans augmentation des taux, avec tout de même des projets d'investissement assez conséquents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir les taux des différentes taxes au même taux que l'an passé : Taxe d'habitation : 18,29 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,78 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,85 %

INVESTISSEMENT : Cette section s'élève à 1 546 740,44 €. Elle comprend essentiellement en dépenses, la voirie pour 125 100 €, les travaux d'aménagement du Bourg 672 800 €, les travaux d'aménagement hydraulique 135 460 €, les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux pour 47 200 € cette année, les travaux de bâtiments 52 500 €, l'extension de l'accueil périscolaire 94 637 € et le remboursement du capital de la dette 70 000 €. Le déficit d'investissement est reporté pour 105 038,68 €.

En recettes, l'excédent de fonctionnement capitalisé est inscrit pour 412 109,98 €. Le fonds de compensation de la TVA (sur travaux réalisés en 2017) s'élève à 70 900 €. Les autres recettes sont essentiellement les subventions pour l'aménagement du bourg 3ème tranche 231 394 €, les subventions pour l'extension de l'accueil périscolaire 113 626,70 € et le virement de la section de fonctionnement qui s'élève à 379 500 €. L'emprunt prévu pour les travaux d'aménagement du Bourg a pu être minoré, il s'élèvera à 200 000 €.

Des projets n'ont pas été chiffrés cette année : terrain de tennis à rénover, Pré des Levés à aménager, main courante du terrain de foot à changer, etc….

Les travaux effectués à la Salle de la Pommeraie permettent un meilleur confort aux utilisateurs qui sont très satisfaits.

Ce budget est voté à l'unanimité.

***Budget de l'ASSAINISSEMENT**

Le budget 2018 s'élève à 276 381,80 € en section exploitation avec un virement à la section d'investissement de 46 000 €. Les principales recettes sont l'excédent antérieur reporté 92 420,80 €, les redevances d'assainissement 2018 pour 120 000 € et l'amortissement des subventions pour 51 961 €.

La section d'investissement s'élève à 181 404,02 €. En dépenses, sont prévus notamment, le remboursement du capital de la dette 59 000,17, l'amortissement des subventions pour 51 961 €, le déficit d'investissement reporté 7 962,98 € et des travaux pour 59 479,87 €. Les recettes sont l'excédent de fonctionnement reporté 7 962,98 €, les amortissements pour 125 033,04 € et le virement de la section d'exploitation pour 46 000 €.

Ce budget est voté à l'unanimité.

*** Budget COMMERCE**

Ce budget, soumis à la TVA, créé pour la location de la boulangerie et du bureau 9 place de l'Eglise comprend en dépenses la taxe foncière pour 950 € et un virement à la section d'investissement de 4 045 € et en recettes, les

loyers 2018 pour 5 000 €.
En investissement, équilibré à 87 415,71 €, les dépenses sont : le déficit d'investissement. reporté 8 371,94 €, le remboursement de l'avance de la Commune pour 4 043,77 €, ainsi qu'un projet d'agrandissement du local de la boulangerie pour 75 000 €.
En recettes, sont prévus l'excédent de fonctionnement capitalisé 8 370,71 €, le virement de la section de fonctionnement pour 4 045 €. **Ce budget est voté à l'unanimité.**

TRAVAUX AD'AP 2017

Les travaux AD'AP 2017 ont été réalisés à l'école. Des rampes ont été mises en place au niveau des marches de l'ancien bâtiment pour permettre à une personne en fauteuil roulant d'accéder à la classe. Mais pour respecter la pente et sécuriser le passage, un garde-corps non prévu au contrat initial a dû être installé.
Le coût de ces travaux supplémentaires s'élève à 2 196,40 € HT.

Accord du Conseil Municipal pour la modification du marché lot N°2 Serrurerie qui passe de 8 258,30 € à 10 454,70 €. Il autorise le Maire à signer cet avenant.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR RECRUTEMENT DE DGS

Monsieur le Maire informe les élus que la Directrice Générale des Services doit prendre sa retraite au 31 janvier 2019. Pour son remplacement, le service conseil et accompagnement en organisation des ressources humaines du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose une convention de prestation de service pour l'aide au recrutement.

Cette prestation permet d'élaborer une stratégie de recrutement : rédaction et diffusion de l'offre, présélection des candidatures, élaboration des documents supports aux entretiens, participation au jury de recrutement, avis sur les candidats reçus. Le coût de cette prestation est estimé à 1 440 € (soit 18 heures x 80 €).

Avis favorable à la signature de cette convention de prestation de service pour l'aide au recrutement d'un (ou d'une) directeur général des services.
L'annonce en cours de réalisation sera diffusée fin avril pour réception des offres au 31 mai 2018.

Le CDG 44 pourra procéder également à la réorganisation du service administratif quand tout le personnel aura repris le travail (actuellement 3 agents en arrêt de travail).

LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR ÉCHANGE DE TERRAINS A CATIHO

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 22 décembre dernier concernant une cession du Domaine publique à Catiho pour permettre à Mme VAILLANT Léa d'avoir un espace de 15 m² au droit de son habitation. En échange, elle donnerait à la Commune 5 m² sur le terrain en face son habitation lui appartenant pour permettre d'avoir une voie de desserte d'une largeur de 5 m.

Il informe le Conseil Municipal que cette enquête publique aura lieu du 14 au 30 mai 2018.

AFFAIRES DIVERSES

Consultation pour les assurances de la Commune : le marché est lancé pour toutes les assurances communales à compter du 1er janvier 2019 pour 3 ans. Le Cabinet Delta Consultant a préparé le dossier d'appel d'offres et fera l'analyse des offres. Il assistera la Commune pour tous litiges ou toutes questions concernant les assurances pendant toute la durée des contrats d'assurance (3 ans).

Révision du PLU : une réunion s'est tenue le 05 avril dernier en mairie de Pont-Château avec les 4 Communes concernées par une révision de leur PLU. Il a été décidé de faire une consultation commune pour le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des différents documents. La délibération de mise en révision du PLU devra être prise fin juin ou début juillet. La consultation pour le choix d'un cabinet sera à lancer fin 2018. L'étude se fera ensuite sur 2 ans pour une approbation fin 2020.
SCOT : Le PLU devra être en conformité. Les commissions PLH, démarches agricoles, PCAET (Plan Climat, Air, Energie et Transition) se réunissent actuellement.

Départ de Jean-Michel SOUCHU à 21 h 50

Fourniture des repas au Restaurant Scolaire : la consultation est à lancer pour la rentrée de septembre. Le cahier des charges est en cours. Un essai de mutualisation a été effectué avec d'autres Communes de la Com-Com, mais sans résultat !
D'autre part, une réflexion sera à mener bien en amont sur le projet de construction d'un nouveau Restaurant Scolaire.

Semaine de 4 jours : la réflexion est menée sur la réorganisation du personnel. Les nouveaux plannings sont à effectuer et seront donnés aux agents dans le courant du mois de mai.

Vidéosurveillance : Des entreprises sont passées voir le besoin et établissent un devis pour sa mise en place.